

La venue du président SADI CARNOT à Niergnies et Cambrai (17-18 septembre 1890)

Par Arnaud GABET

Voilà un peu plus de 130 ans, en ces lieux où, aujourd'hui, des dizaines de milliers de spectateurs assistent au meeting aérien de Cambrai-Niergnies, il convient de se rappeler que le jeudi 18 septembre 1890, le président de la République française en personne, M. SADI CARNOT vint à Niergnies (puis à Cambrai) afin de passer en revue les 1^{er} et 2^e corps d'armée, en présence d'une foule enthousiaste de près de 60 000 personnes ! L'analyse de la presse locale mais aussi de la presse nationale de l'époque nous a permis de reconstituer avec précision le déroulé de cet événement. Afin de comprendre l'impact qu'eut cette revue sur les Cambrésiens de l'époque, il convient de contextualiser cette visite du chef de l'état français dans le cadre des débuts de la III^e République, une époque où le régime républicain tient encore à garantir sa pérennité, aidé en cela par l'institution militaire.

Le contexte de la visite du président CARNOT dans le Cambrésis

Après la signature du traité de Francfort le 10 mai 1871, l'armée ainsi que la Nation sortent humiliées par la défaite subie contre la Prusse. La France tient tout particulièrement à former une armée effective en prévision d'un nouveau conflit. En effet, l'Armée s'impose dans la République comme une base fondamentale à la construction démocratique en épousant tout spécialement son fort sentiment national. L'armée est par ailleurs le réceptacle d'une revanche espérée par la République. Durant les trente dernières années du XIX^e siècle, tout notre système militaire est réformé. Entre 1871 et 1875, trois lois modifient profondément la structure militaire de la France : **la loi de recrutement du 27 juillet 1872, la loi d'organisation de l'armée du 24 juillet 1873 et la loi des cadres de 1875**. La France est ainsi divisée en 18 Régions militaires (19 avec l'Algérie). À chaque région correspond une grande unité, existant dès le temps de paix, le corps d'armée. La composition du corps d'armée est fixée à deux divisions d'infanterie, une brigade de cavalerie, une brigade d'artillerie à 2 régiments, un bataillon du génie et un escadron train des équipages.

Afin d'exalter le sentiment patriotique auprès des populations, l'armée organise chaque année dans chacune des régions militaires de « grandes manœuvres ». Les **grandes**

manœuvres désignent des exercices militaires concernant des effectifs importants. Ces grandes manœuvres sont l'occasion de tester l'entraînement des troupes et des états-majors, de tester les règlements d'emploi et le nouveau matériel, mais aussi de montrer la puissance de la force militaire organisatrice aux autres États, représentés par des attachés militaires ainsi que par des journalistes. Lorsqu'on lit la presse de l'époque et les récits de ces simulacres de batailles dans nos communes, on a vraiment l'impression que notre pays est déjà en guerre. Lors de son discours à l'hôtel de ville de Cambrai, M. de FREYCINET déclare : *« la force de notre armée, nos intentions pacifiques étant bien connues, ne peut inquiéter personne. Si nous assurons notre puissance militaire, nous n'avons pourtant d'autre désir que de nous défendre au cas où nous serions attaqués »...*

Le plus souvent, ces grandes manœuvres sont organisées autour de la reconstitution de l'affrontement de deux partis (le plus souvent dénommés « parti rouge » et « parti bleu »), avec des arbitres et un règlement.

Toutes les puissances européennes organisent chaque année des grandes manœuvres, que ce soit l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni ou la Russie.

En France, les grandes manœuvres ont lieu en automne, au niveau d'une brigade, d'une division, d'un corps d'armée, voire d'une armée. Ce dernier cas ne concerne chaque année